

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en risant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, MERCREDI 13 JUILLET, 1859.

No. 13.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

## L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

S'il est un homme qui mérite d'être payé pour accomplir son devoir de citoyen c'est assurément celui qui est choisi pour être juré. Depuis longtemps la presse libérale du pays a demandé avec instance que les jurés fussent payés; mais en cela comme en toute chose, des législateurs imbéciles ou intéressés, s'opposèrent à cette mesure raisonnable. Cependant poussés au pied du mur ils consentirent à ce que l'on payât les jurés résidant à la campagne. De sorte qu'aujourd'hui un ouvrier de la ville qui gagne à peine un peu par jour et qui ne travaille souvent que trois jours par semaine, devra encore tout quitter pour servir comme juré.

C'est de là tyrannie soutenue par la loi.

Nous ne nous étonnons donc pas qu'au dernier terme de la Cour, le juge Duvall ait condamné à l'amende un aussi grand nombre de jurés absents. Nous ne pouvons blâmer le juge, car la loi est pour lui; mais nous devons nous élever contre cette loi inique qui arrache pour ainsi dire le soutien d'une famille pour le condamner à passer huit jours, et plus, à la Cour. Souvent on notifie un nombre de jurés dix fois plus considérable qu'il est nécessaire; on libère même, ceux qui sont payés et l'on emploie ceux qui ne le sont point!

Il faut qu'on en finisse, ou bien, qu'on s'attende à ce que la loi ne soit pas obéie; avant d'être juré il faut manger.

Que les législateurs y réfléchissent.

Les directeurs du Chemin de fer du Nord ont adressé leur rapport annuel aux actionnaires IMAGINAIRES de cette

compagnie. Ce document contient l'avancé ridicule et mensonger que voici:

"Les quais dans le havre du Palais ont aussi été construits sous la surveillance de l'ingénieur de la compagnie, ET ONT ETE BIEN CONSTRUITS."

Il faut avoir un énorme toupet pour oser publier que les quais du Palais sont irréprochables. Tous ceux qui ont examiné ces quais s'accordent à dire, que l'argent public a été, en cette occasion comme en tant d'autres, jeté au vent.

A propos du chemin de fer du Nord, voici ce que nous lisons dans l'*Ere Nouvelle*:

"Si les directeurs du chemin de fer du Nord veulent inspirer de la confiance dans le succès de l'entreprise aux capitalistes en Angleterre, pourquoi ne se mettent-ils pas sérieusement à l'oeuvre en employant d'abord les trois cent mille louis que la corporation de Québec tient à sa disposition, pour aider à la construction du chemin?"

"Avec cette somme de trois cent mille louis la compagnie aurait déjà pu faire construire un quart au moins du chemin, qu'elle aurait pu offrir en garantie aux capitalistes en Angleterre, et par là, leur inspirer de la confiance dans le succès de ses opérations."

A la dernière séance du Conseil de Ville, les conseillers n'ont encore pu s'entendre. Le conseiller Shaw demanda la lecture des minutes de l'avant dernière séance, et fut secondé par le conseiller Hall. Le maire-suppléant Pope déclara cette motion contraire au règlement en vertu duquel le procès-verbal de la dernière séance doit être lu dès qu'un nombre de conseillers voulu par la loi est dans la salle des délibérations. Selon le conseiller Shaw et ses adhérents la séance du 1er juillet était nulle. Le maire suppléant soutint le contraire. Le conseiller Hall en appela à ses collègues, mais le maire-suppléant ne voulant point courir le risque d'être condamné, rejeta, sans la soumettre au conseil, cette motion comme étant illégale. Alors, sur motion du conseiller Hall, la séance fut ajournée à vendredi prochain malgré un amendement du conseiller Audette qui voulait ajourner au 15 août prochain.

Le Québec Vindicator du 9 juillet déclare que les Rouges sont les ennemis de Dieu et des hommes !!!!!!!".

A ce compte là, que sont donc les Bleus?

Les 'Rouges' seront toujours les ennemis de ceux qui usurperont la place de Dieu ou qui appauvriront le pays en le déshonorant, mais Dieu ne sera jamais méconnu ou les droits politiques avilis par les véritables démocrates.

Soyons de bon compte: Dans les deux partis il y a des abus, des lâches, des traîtres et des hommes de cœur; mais nous délinions qui que ce soit de prouver que les principes démocratiques ne valent pas cent fois plus qu'les absurdités et les injustices mises en pratique par les ministériels.

Le 25 de juin dernier, la reine Victoria a tenu un lever auquel ont assisté le maire Langevin et monsieur Napoléon Casault. Les deux délégués étaient au nombre des personnes qui accompagnaient le président de l'Assemblée législative du Canada, l'honorable Henry Smith qui a présenté à la reine une pétition pour l'engager à visiter le Canada à l'ouverture du pont Victoria.

Ni l'Hector ni le Napoléon du Canada n'ont reçu la jarretière. Il n'ont pas même été sires.

Une lettre reçue par un marchand de Québec contient que les Baring ont mal accueilli les délégués.

On a déménagé dernièrement les meubles de Spencer Wood: on les a transportés dans un hangar situé sur la Côte-à-Coton.

Mais chose curieuse et digne d'être citée, on n'a point pour faire cette besogne employé des charretiers mais des cabaleurs ministériels! Est-ce que ces individus se proposent de se partager le butin comme il y a quatre ans!

Nous comprenons maintenant pourquoi les meubles de Spencer Wood achetés, il n'y a pas bien longtemps, sont relégués comme n'étant plus bons!!!

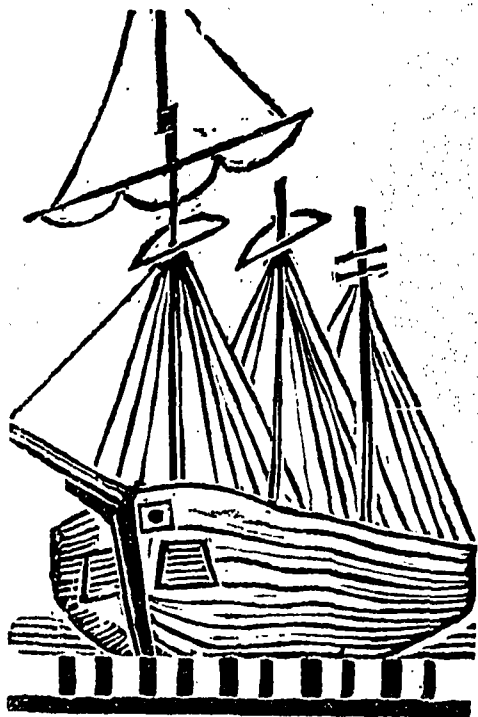
Franchement, pour faire arrêter ces esqueries pratiquées au grand jour, il faudra signaler les auteurs à la vindicte publique.

Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier que demain soir, à la Salle Musicale, rue Saint Louis, les membres d'un Club Dramatique de Québec, donneront, sous la direction de monsieur Joseph Savard, une représentation dramatique. Nous ne doutons point que les différentes pièces qui composeront le programme de la

soirée, ne soient offertes au public de manière à être justement applaudies.

Plusieurs articles remis faute de place.

AUX CORRESPONDANTS — Un membre de l'Institut et 'X. Y. Z.' au prochain numéro.



LE RIMOUSKI EN VOIE DE RÉPARATION  
POUR BLOQUER LE PORT DE VENISE.

Commercial advices from Havre state, that the new french consul for Canada has instructions to report to the french marine on the three keeled barque *Rimouski*, with a view to its adaptability to the venetian lagoons. (Quebec Vindictor.)

Nous sommes heureux d'apprendre, aujourd'hui, une bonne nouvelle à nos lecteurs. Apprenant les victoires étonnantes des Français et des Piémontais; ne comptant pas trop sur l'intervention de la Prusse en faveur l'Autriche très catholique qui a mis en état de siège les villes du pape; craignant, surtout, que les prières des Ultramontains et des Orthodoxes soient moins favorablement écoutées que celles des clergés Français et Sarde; le chevalier Taché a fait un traité offensif et défensif avec l'empereur d'Autriche. En conséquence le chevalier Taché fait radouber sous l'inspection de l'agent du Lloyd, son bâtiment à trois quilles le Rimouski. Dans un mois le navire sera de nouveau, en état de prendre... l'eau. Il sera armé d'un seul canon: celui de sir Rascal Taché. Le chevalier sera fait amiral, et le général Cyrille Boucher-commandera les troupes de débarquement.

On peut donc s'attendre à un second Trafalgar.

Les ministres actuels, comme le chien qui se noie, s'accrochent même aux planches pourries.

—Quelle est la table que messieurs Cartier, McDonald aiment le mieux?

—La table de multiplication.

—Pourquoi?

—Parce que pour la posséder à fonds, il faut avoir pratiqué la soustraction! Or sur cette dernière les ministres actuels sont très forts.

Metternich le tyran de l'Italie est mort! Pendant un mois le rédacteur du 'Courier du Canada' et les écrivains de 'l'Ordre', porteront le deuil.

#### NOUVELLES DIVERSES.

—On a inauguré, dimanche dernier, le nouveau cimetière de Notre-Dame de Belmont situé à Sainte-Foye.

—John O'Farrell, écuyer, avocat, représentant du comté de Lotbinière a été condamné à quarante piastres d'amende pour assaut commis sur la personne du curé de Saint Sylvestre.

—Les journaux des États Unis nous apprennent que le célèbre Lamontagne a réussi à accomplir le plus long voyage en ballon: la distance parcourue a été de douze cents milles, la durée du voyage a été de dix-huit heures.

—Un autre français nommé Blondin vient d'accomplir un miracle: il a traversé sur une corde tendue la chute de Niagara! Les Français, en ce moment, monopolisent toute la gloire!

—Le gouverneur est de retour de son voyage dans le bas du golfe. Il habite encore Toronto.

#### EXTRAITS POUR RIRE.

Voici une affiche de théâtre faite par les Zouaves:

THEATRE DE TORTONA.

Sans la permission de monsieur le maire. Aujourd'hui 23 mai 1858.

Les comédiens ordinaires de la troupe du 3e zouaves donneront en l'honneur du combat de Montebello remporté PAR les Autrichiens SUR les Français et les Piémontais.

La 1ère représentation de

UNE BONNE RACLEE,

Tragédie en un acte, mêlée de couplets improvisés pour la circonstance.

Mme RISTONI n'ayant pu arriver à temps son rôle sera joué par

BEAUVALLET,

Pas celui de la Comédie-Française Mais

JEAN BEAUVALLET,

Caporal de clairons, qui en jouera, et le rôle du sergent RACLAMORT,

JOHN et NANETTE, etc.,

Mis en trois actes pour faire plaisir aux Piémontais.

UN BALLET

Exécuté par les plus beaux hommes du bataillon.

INTERMEDE.

Le cantinier du corps se raserà sans miroir etc., etc., etc.,

J'en passe et des meilleurs.

La représentation aura lieu en plein air à l'entrée du camp. — En cas de pluie elle continuera tout de même.

On peut fumer dans la salle.

Pris d'entrée: Rien!

Fontenelle, dans son extrême vieillesse, n'avait plus que de rares saillies; Didérot disait en parlant de lui: C'est un vieux château ou il revient des esprits."

Après sa réception à l'Académie française, Fontenelle s'écria: "Il n'y a plus que trente-neuf personnes dans le monde qui aient plus d'esprit que moi!"

Le duc d'Orléans, régent, disait de deux personnes pauvres qui s'étaient mariées ensemble, que "la faim avait épousé la soif."

Dans une réunion nombreuse, quelqu'un disait un jour à une personne qui se trouvait près de lui: "Mais il me semble, monsieur, vous avoir vu quelque part."

—Cela se peut, dit l'autre, il m'est arrivé d'y aller quelquefois.

Un particulier se présente un jour à un académicien de Paris, et s'annonce à lui pour un homme de lettres. J'ai l'honneur d'être de l'académie de Châlons, elle est, comme vous savez monsieur, fille de l'académie de Paris.

—Et une brave fille, qui n'a jamais fait parler d'elle.

Un jeune homme reprochait à son ami sa poltronnerie: Ce n'est pas ma faute, reprit celui-ci; j'ai le cœur très courageux; mais à l'armée, mes poltronnies de jambes s'enfuient toujours avec lui.

Un grand seigneur renvoya son intendant pour cause d'infidélité. Monseigneur a bien tort, disait ce dernier, de m'ôter cet emploi; j'avais fait mes affaires, j'allais maintenant m'occuper des siennes!...

Peu de jours avant sa mort, la jeune madame d'Houdetot avait l'air très pensif. "A quoi rêvez-vous? lui demandait-on. —Je me regrette, répondit-elle."

Un homme considérable par sa fortune et son mérite, entrait dernièrement dans les bureaux d'une administration. On

lui répondit lestement, il se plaignit avec vivacité.

— Qui êtes vous donc, lui dit-on, pour parler si haut ?

— Moi monsieur, je suis le public.

\* \* Un bohème invité à un grand dîner passait joyeusement en revue, tout en mangeant son potage, une demi douzaine de verres alignés devant son assiette ;

En ce moment un domestique s'approche et lui offre du vin.

Notre bohème tend le plus petit de tous ses verres.

— Pardon, monsieur, lui dit le domestique ; c'est du vin ordinaire.

— Raison de plus, répondit le bohème ; au dessert je boirai dans le plus grand.

\* \* Un colonel, à sa fenêtre venait de voir passer en état d'arrestation deux soldats de son régiment ; il appelle le sapeur du peloton.

— Qu'ont fait ces deux hommes ?

— Ils ont tué un gendarme.

— Ah ! les malheureux !

Et le colonel de demander au plus vite le rapport de l'affaire, pour l'envoyer à la place, en même temps que les coupables à la prison des conseils de guerre.

Le rapport arrive ; il ne s'agit plus que de quelques invectives adressées à un garde municipal par les deux soldats pris de vin.

Ils avaient tué et non point t'hué un gendarme.

Que voulez-vous ? Les sapeurs ne sont pas forcés d'aspirer les II.

\* \* Aimez vous les légendes ? En voici une que raconte les Levantins buveurs d'eau de par le Koran :

— "Quand Noé eut planté la vigne sur les collines du mont Arrarat, le diable qui le regardait faire, lui dit en riant :

— "Voilà une belle plante, mon maître, et qui fera parler d'elle avantageusement, cependant, si tu veux qu'elle vienne et pousse à ton entière satisfaction, il te faut l'arroser avec le sang de sept bêtes : un cheval, un chien, un renard, un tigre, une hyène, un ours et un lion."

— "Noé ne savait pas que c'était le diable qui lui parlait ; il l'avait pris pour savant du lieu, et fit selon son conseil. Voilà pourquoi le vin donne l'ivresse à l'homme, et le rend, quand il a bu, absolument semblable à l'une des sept bêtes ci-dessus, souvent même à toutes sept à la fois."

## NOUVELLES D'EUROPE.



La Prusse se préparait à diriger une armée sur le Rhin.

Napoléon avant d'entendre les offres de médiation a demandé la permission de faire marcher 31,000 hommes de troupes sur le Rhin par le Hanovre.

On croit que la France ne pourra accepter la base de la médiation proposée par la Prusse ; ce qui engagerait cette dernière à prendre part à la guerre.

La rumeur d'un traité entre la Prusse et l'Autriche est contredite.

Si l'on en croit quelques rumeurs, la Prusse interviendrait pour étouffer la révolution en Hongrie.

Les procédés du parlement Anglais ont été suspendus jusqu'à ce que les nouveaux ministres soient réélus.

Les troupes Suisses envoyées de Rome à Péruge pour étouffer les soulèvements, ont soutenu un combat désespéré avec le peuple.

Une grande bataille a eu lieu à Solferino. La "Presse" de Paris dit qu'un message privé de Berne, parlant de cette grande bataille, estime la perte des Autrichiens à 45,000 hors de combat, 15,000 prisonniers, avec 16 drapeaux et 75 canons tombés au pouvoir des alliés.

De vagues rumeurs parlent de 10,000 à 12,000 français tués ou blessés.

Le correspondant du "Times" à Vienne affirme que depuis dix ans les affaires ont été si mal conduites en Autriche que ce sera presque un miracle si l'empire évite la dissolution.

Le légat d'Ancône s'est retiré dans la forteresse avec les troupes pontificales.

"Le général Niel a été nommé maréchal."

### TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE ACTUELLE :

19 avril. Envoi de l'ultimatum autrichien.

24 avril. L'ultimatum est remis, à Turin, au comte de Cavour par le baron de Kellerberg.

29 avril. Les Autrichiens passent le Tessin. Arrivé du maréchal Canrobert et du général Niel en Sardaigne. Le général MacMahon débarque à Gênes.

30 avril. Occupation de Novare par les Autrichiens. L'ambassade de France quitte Vienne.

1er mai. Le roi Victor-Emmanuel quitte Turin pour aller prendre le commandement de son armée. Occupation de Mortara par les Autrichiens.

3 mai. Proclamation de l'empereur à la France : "La domination de l'Autriche jusqu'aux Alpes, ou la liberté de l'Italie jusqu'à l'Adriatique".

6 mai. Le général Cialdini enlève un convoi autrichien.

12 mai. L'empereur Napoléon débarque à Gênes.

15 mai. Arrivée de l'empereur à Alessandrie.

16 mai. Apparition de l'escadre française devant Venise. L'empereur visite les avant-postes à Valenza.

17 mai. Vaine tentative des Autrichiens pour s'emparer du pont de Valenza. L'empereur se rend au quartier-général du roi, à Occimiano.

10 mai. Le comte Giulay transfère son quartier-général à Garlasco ; premier symptôme de retraite des Autrichiens.

20 mai. Combat de Montebello. Les alliés au nombre de 6,300, commandés par le général Forey, repoussent et battent 20,000 Autrichiens commandés par le général comte Stadion.

21 mai. Les Piémontais sous les ordres du général Cialdini, forcent le passage de la Sesia, à Verceil. Garibaldi quitte Biella, et marche sur le lac Majeur.

23 mai. Garibaldi passe le Tessin à Sesto-Calende, bat l'ennemi, et s'empare de Varese.

25 mai. L'empereur à Voghera.

26 mai. Garibaldi bat de nouveau les Autrichiens à Malmate.

27 mai. Garibaldi marche sur Côme et s'en empare. Mouvement rapide de l'armée française qui se porte au nord du Pô.

28 mai. Garibaldi occupe Camerlata et Lecco. Soulèvement de la Valteline.

31 mai. Combat de Palestro. Les alliés commandés par Victor-Emmanuel, battent les Autrichiens, et leur enlèvent la position de Palestro. L'empereur d'Autriche et le feld-maréchal baron Hess arrivent à Vérone.

1er juin. Mouvement de retraite des Autrichiens battus à Palestro. Le général Niel à Novare.

2 juin. Garibaldi attaqué par des forces supérieures se retire de Côme et de Varese.

3 juin. Combat de Turbigo. Le général MacMahon force le passage du Tessin, et pénètre en Lombardie. Combat de Buffalora. Garibaldi reprend l'offensive et s'empare de nouveau de Varese.

4 juin. Bataille de Magenta. Grande victoire des alliés.

5 juin. Les Autrichiens en pleine retraite sur toute la ligne.

6 juin. Milan se soulève et les Autrichiens évacuent la ville. Victor-Emmanuel proclamé roi de la Lombardie annexée au Piémont.

7 juin. L'empereur et le roi entrent à Milan.

8 juin. Nouveaux succès de Garibaldi qui poursuit les Autrichiens jusqu'à Monza.

9 juin. Combat de Marignan. Le maréchal Baraguay-d'Hilliers bat les Autrichiens, et détermine l'évacuation de Pavie et de Plaisance, bientôt suivie de l'abandon de toutes les places occupées par l'ennemi dans les Légations, et sa retraite vers la ligne du Mincio où le suit de près l'armée victorieuse des alliés.

*Courrier des Etats-Unis.*

## CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez avoir la bonté d'insérer dans votre journal les quelques extraits de documents et affirmations suivants, ainsi que quelques commentaires, pour montrer le rôle que certaines personnes ont joué dans l'affaire Baby-Gauvreau.

1. Extrait d'un rapport de Pierre Laurencelle surintendant au Cap-Rosier, au secrétaire du département des travaux publics, daté Cap-Rosier, 2 septembre 1854 :

"There are 21 hands presently employed at the works viz: A foreman, a joiner, a blacksmith, four masons, four miners, a teamster, nine labourers, they will begin early next week the lying down of the foundation's walls of the house."

Signé, PIERRE LAURENCEL.

2. Extrait d'une lettre datée de Saint-Paschal le 15 juin 1859, de Laurent Valcourt maçon, employé en 1854 au phare de la pointe ouest de l'isle Anticosti :

"D'abord il y avait 4 maçons, 1 charpentier, 1 forgeron, 2 mineurs et 7 journaliers (ce qui ferait 15 hommes en tout) la goëlette dans laquelle nous sommes descendu était la seule et nous n'avions que deux bœufs, —tant qu'au Cap-Rosier je ne puis rien vous en dire."

Signé LAURENT VALCOURT.

3. J'affirme qu'en 1854 pendant que j'étais contre-maitre au phare de Forteau, j'avais sous ma conduite 39 hommes en comptant ceux qui devaient aller à Belle-Isle et que 5 goëlettes seulement ont été nolisées pour Forteau et Belle-Isle.

J.-BTE. PRUNEAU.

Québec, 7 juillet 1859.

Eh! bien, où en êtes vous monsieur Gauvreau avec vos 160 hommes que vous avez fait payer depuis 10 à 20 chelins par jour pour chaque homme, et qui eux n'ont regu que 15 piastres par mois et quelques uns beaucoup moins? Ou en êtes vous avec vos 24 charges de goëlettes à £80 10s chaque? ou en êtes vous avec vos 18 chevaux à 10 chelins par jour chaque? Et tout cela pour une seule année et 'certifié' depuis le 20 juillet 1854 mais dont les gages n'ont commencé à courir que le 10 août. Sur les matériaux quelles déductions ne pourrions nous pas faire! Je ne vous parlerai pas des années subséquentes: l'année 1854 suffit à mettre la vérité dans tout son jour.

L'an dernier, sur motion de monsieur Dubord, monsieur LeBoutillier M. P. P. fut interrogé devant le comité, et a dit que le phare du Cap-Rosier aurait pu être bâti pour la somme de £9000 ce qui aurait dit-il donné un bon bénéfice à l'entrepreneur. En disant cela monsieur LeBoutillier, était parfaitement correct, cependant monsieur Gauvreau a trouvé moyen de fai-

re payer ce phare à la province £17,269 13 6 1/2 sans compter les dix pas cent pour rénumérer monsieur Baby, ni même les voyages des 'steamers'.

Que va dire ce bon monsieur Duteau quant il verra que 7 goëlettes seulement ont été nolisées en 1854, lui qui a donné un 'certificat' à monsieur Gauvreau en disant avoir payé 5,445 piastres et TROIS CENTS pour goëlettes envoyées aux phares cette année là, mais en admettant le certificat de monsieur Duteau, comment se trouve monsieur Gauvreau avec ses 24 goëlettes! Tirez vous de là monsieur Gauvreau si vous le pouvez.

A présent monsieur le rédacteur quand des témoignages comme celui de monsieur LeBoutillier et autres personnes non moins désintéressées, sont rendus devant un comité nommé par la chambre d'assemblée, n'est-il pas du devoir de chaque membre de ce comité, de prendre tous les moyens possibles pour parvenir à découvrir la vérité et faire justice à qui de droit, et de voir si les deniers de la province ont été payés à bonne enseigne? C'est ce que ne m'a pas paru vouloir faire la majorité du comité, en refusant d'entendre des témoins qui auraient mis au jour plusieurs faits importants. Il m'a semblé plutôt que plusieurs membres agissaient comme étant très intéressés à couvrir certaines personnes de leurs manteaux.

En terminant je vais donner pour l'édification publique les montants de ce qu'a coûté chaque phare et comme de juste certifié correct par monsieur Gauvreau.

Forteau . . . .	£18,324	5	8	1/2
Cap-Rosier . . .	17,269	13	6	1/2
Belle-Isle . . .	19,734	7	3	1/2
Anticosti . . . .	16,546	9	6	
	£71,874	16	0	1/2

Ajoutez 10 par cent pour rénumérer monsieur Baby . . . . .

7,187 7 8

Total . . . . .

£79,062 3 8 1/2

Le service des steamers n'est pas compris dans ces comptes; cet item s'élève à . . . . .

£25,490 0 0

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

MICHEL PATRY.

Québec, 9 juillet 1859.

Monsieur le rédacteur,

C'est une pieuse coutume pour le prince Simard, son aide de . . . ciment Gauvrau le docteur Robitaille et quelques autres officiers du régiment ministériel du faubourg Saint-Jean, de tenir une assemblée à la porte de l'église, chaque dimanche, après la messe.

A l'une de ces réunions, le sujet tomba sur les taxes municipales. Le docteur Ro-

bitaille soutenait que l'on devait forcer les citoyens à payer les arrérages dus à la Corporation; que le Conseil-Ville avait ce droit etc.

Et les autres d'applaudir.

Je demanderai au docteur qui a le bonheur de présider aux destinées pécuniaire du saint 'Courrier du Canada' s'il parlerait ainsi, si la providence au lieu de faire de lui un homme de profession et fortuné, l'avait laissé dans la position précaire d'un ouvrier? Je ne le crois pas. Au lieu d'exiter les conseillers à poursuivre les citoyens pour arrérages, que le docteur trouve un moyen pour obliger les conseillers à économiser au lieu de gaspiller les deniers publics. Plus on taxera moins les citoyens paieront. Mais plus les conseillers limiteront les dépenses, et sauront trouver des moyens pour apporter, sans taxer le public, des revenus dans la caisse municipale, plus la dette de la ville diminuera. Et certe, les moyens ne manquent pas, mais ils ne sont pas dans l'intérêt d'une certaine clique qui spéculé avec l'argent de la Corporation.

UN SPECTATEUR.

## AVIS.

DEUX OU TROIS MESSIEURS seront regus comme pensionnaires; et, au besoin, deux chambres, peuvent être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au soussigné rue Saint-Nicolas No. 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE

Québec 13 juillet 1859.

## BOIS BOIS BOIS!

MONSIEUR AMBROISÉ LAROCHE prend la liberté de remercier ceux qui ont bien voulu par le passé le favoriser de leur patronage et il a l'honneur de les informer, qu'il a formé une société sous les noms de LAROCHE et VENNER et qu'ils ont contracté pour au-dessus de 300,000 morceaux de bois de menuiserie Ire, 2nde, 3me qualité, qu'ils sont prêts à vendre au plus bas prix à leur depot, chantier de feu John Munn, rue Grant, ou à leur office principale coin des rues Grant et des Prairies.

Les soussignés ont maintenant en main un assortiment général de flottes, rames, etc., etc., et plus de mille morceaux de bois quarré, scié et non scié; et ils sont prêts à exécuter toutes demandes sous le plus court délais à des conditions très libérales.

Ils ont aussi un hangard pour mettre le bois à l'abri:

LAROCHE ET VENNER.

7 juin, 1859.